



**AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORT TERRESTRE PRÈS DE
L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU**

**ÉTUDE D'IMPACT
SUR L'ENVIRONNEMENT**



FIGURE 2.17

**PLAN D'URBANISME PRÉLIMINAIRE:
ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT**

- Périmètre d'étude
- Limite du territoire aéroportuaire inclus dans le périmètre d'étude

Orientations d'aménagement:

- A** Mise en valeur des qualités architecturales du bâtiment principal de l'aérogare.
- B** Redévelopper le secteur d'emploi en favorisant de nouveaux usages intensifs en terme d'emplois.
- C** Mettre en valeur le potentiel de développement des sites sous-utilisés en intensifiant les activités et en améliorant la qualité architecturale.
- D** Renforcer lien aéroport/centre-ville.
- E** Consolidation et intensification des activités commerciales.
- F** Améliorer la qualité du paysage urbain des A-20 et A-520.

échelle approximative
1 : 10 000
août 2004

Daniel Arbour & Associés
en collaboration avec

